

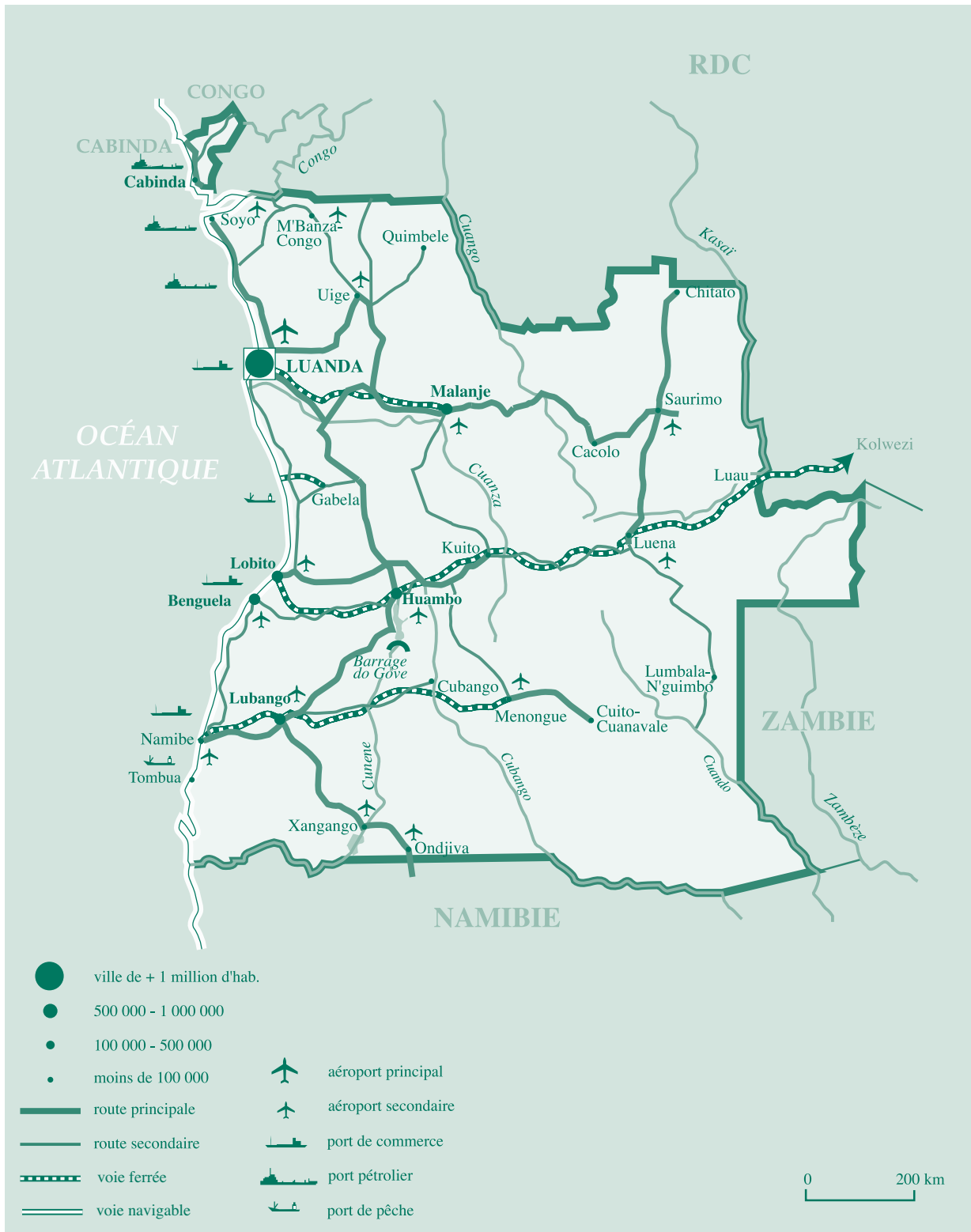
Angola



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 247
- Population en milliers (2006) : 16 400
- PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2006) : 3 438
- Espérance de vie (2006) : 41.7
- Taux d'analphabétisme (2006) : 32.6

Angola



ANGOLA

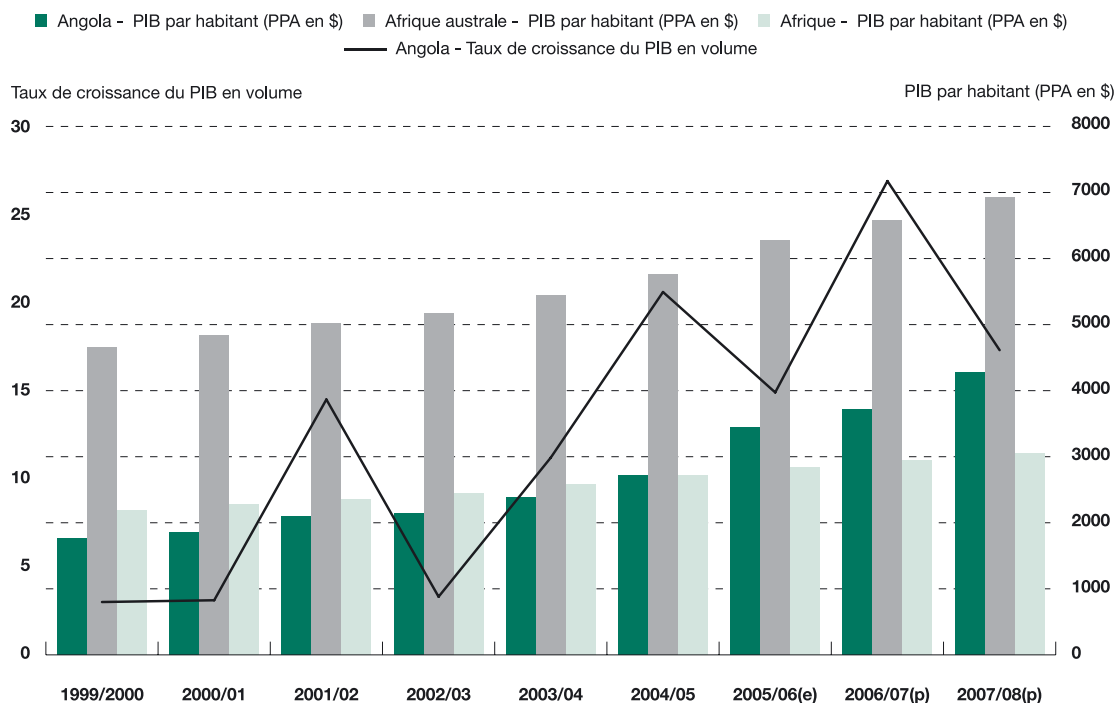
L'ANGOLA AFFICHE UNE CROISSANCE économique alerte et prolongée, tirée par l'envolée des cours des matières premières et l'expansion rapide de la production de pétrole et de diamant. Néanmoins, et malgré des signes de reprise encourageants dans les secteurs non miniers, les retombées de cette croissance économique sur le développement social sont encore limitées. Cette situation résulte de l'absence de réforme structurelle, d'un manque général d'efficacité et de la faible qualité de la gouvernance.

La flambée des cours internationaux du pétrole et l'essor de la production dans les nouveaux champs pétrolifères ont soutenu la croissance du PIB en volume. Celle-ci a en effet atteint 14.8 pour cent en 2006, après

un taux de 20.6 pour cent en 2005, et elle devrait rester soutenue : les prévisions annoncent des taux de 27 pour cent en 2007 et de 17.3 pour cent en 2008. Toutefois, l'Angola est extrêmement tributaire du pétrole. Les autres activités représentent une part négligeable de sa croissance globale et de ses recettes d'exportation, même si elles contribuent davantage à la création d'emplois. L'amélioration des performances dans la banque, le BTP, le commerce de détail et les télécommunications indique cependant que la manne pétrolière a des effets sur l'ensemble de l'économie. L'agriculture est également en expansion, bien que sa production et sa productivité

Plusieurs facteurs alimentent une croissance économique durable et rapide, malgré des problèmes persistants de gouvernance.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (dollars PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et de l'Institut national de la statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/616286751762>

restent nettement en deçà de leur potentiel. Dans ce domaine, il est peu probable qu'une réelle amélioration ait lieu tant que la réhabilitation et le déminage ne seront pas terminés, et qu'un marché des principaux facteurs de production n'aura pas été instauré.

Au niveau macro-économique, malgré les avancées enregistrées depuis la fin de la guerre, la gestion des recettes pétrolières manque toujours de transparence, et il reste encore beaucoup à faire pour aligner les mesures budgétaires sur les objectifs de la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, les relations de l'Angola avec les institutions de Bretton Woods sont médiocres. Ainsi, les pourparlers en vue d'un accord qui élargirait l'accès de l'Angola aux marchés financiers internationaux sont dans l'impasse, car les autorités ont réussi à trouver des lignes de crédit alternatives au niveau bilatéral. De plus, la politique d'expansion budgétaire continue de faire peser le fardeau de la stabilisation macro-économique sur la politique monétaire. Même si cette dernière s'est révélée très efficace pour réduire l'inflation, elle a également des conséquences néfastes : hausse des taux d'intérêt, surévaluation de la monnaie nationale et manque de compétitivité des prix intérieurs.

Au niveau micro-économique, nonobstant les signes de reprise du secteur privé, la prise de risque et l'esprit d'entreprise sont toujours découragés par des barrières à l'entrée, de fait et de droit. Il semble notamment qu'une poignée d'hommes d'affaires soient initiés dans l'accès aux débouchés et aux financements. En outre, même si des réformes importantes ont été lancées (par exemple pour accélérer la procédure de création d'entreprise), leur mise en œuvre est retardée par des lourdeurs administratives.

Enfin, l'Angola est confronté à des problèmes d'équité intergénérationnelle. En effet, si le pays connaît aujourd'hui un boum pétrolier, l'extraction atteindra bientôt un palier, avant de refluer rapidement. Pour s'y préparer, les autorités doivent redoubler d'efforts pour diversifier et augmenter la production, en investissant judicieusement les recettes courantes au profit des générations futures. Cela supposerait, par exemple, d'accélérer la réforme agraire, d'augmenter l'enveloppe budgétaire consacrée à l'éducation et à la santé et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques.

Développements économiques récents

Le taux de croissance élevé du PIB est porté par les évolutions du secteur minier. En 2006, la croissance du secteur pétrolier s'est ralentie par rapport à 2005, tandis que l'extraction de diamant, à forte intensité de main-d'œuvre, s'est fortement accrue. Selon les estimations, l'expansion du secteur minier s'est, dans son ensemble, légèrement tassée en 2006 par rapport à l'année précédente, mais elle devrait s'accélérer en 2007.

En 2005, le secteur pétrolier représentait plus de 56 pour cent du PIB, 83.1 pour cent des recettes publiques et 94.1 pour cent des exportations. En 2006, selon les estimations, la production pétrolière a progressé de 15 pour cent, contre 26 pour cent l'année précédente. Pourtant, dans les champs *offshore* (concentrés dans le bassin du fleuve Congo, au large de l'enclave de Cabinda), la production moyenne était de 1.4 million de barils par jour en 2006 et devrait culminer à 2.6 millions sur 2010/11. Le ralentissement de la croissance s'explique en fait par les travaux de maintenance dans un certain nombre de gisements, notamment celui de Girassol dans le bloc 17, et par la mise en production plus lente que prévue du gisement de Dália. Ainsi, au lieu des 597 millions de barils initialement attendus, la production annuelle s'est chiffrée à 510 millions. Toutefois, avec des réserves actuellement estimées entre 20 et 22.8 milliards de barils, le rythme de croissance de la production devrait s'accélérer en 2007 et encore en 2008. La production a commencé début 2006 dans le bloc 14, et les gisements de Benguela, Belize, Lobito et Tomboco devraient produire 200 000 barils de brut par jour en 2008. De nouvelles concessions seront accordées en 2007, et des équipements de plus en plus nombreux et sophistiqués sont importés, à mesure que l'exploration et l'exploitation se déplacent vers des gisements très profonds. En décembre 2006, l'Angola est d'ailleurs devenu un membre officiel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). D'autre part, de nouvelles explorations sont menées dans le domaine du gaz naturel, dont le potentiel n'a pas encore été évalué.

L'essor du secteur pétrolier angolais dure depuis maintenant plusieurs années, et la réforme des politiques

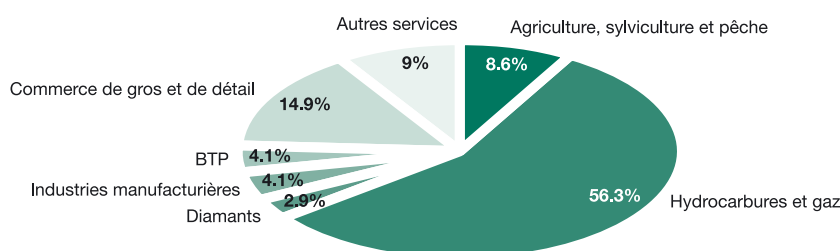
est plus urgente que jamais. L'État est toujours intervenu dans ce secteur, via la Sonangol. Cette entreprise publique, chargée de la régulation et de la négociation des contrats, est aussi l'unique propriétaire des gisements. Elle a passé des accords de partage de production avec de grandes compagnies pétrolières occidentales, en particulier Chevron, Total et ENI. Par ailleurs, des compagnies indépendantes, ainsi que les compagnies nationales brésilienne et chinoise, jouent également un rôle de plus en plus actif. Cependant, le cumul des fonctions de la Sonangol est depuis longtemps critiqué, car il donne lieu à des conflits d'intérêts.

Depuis l'« angolisation » du secteur pétrolier initiée en 1982, les compagnies sont tenues d'employer des travailleurs angolais. Pour renforcer encore davantage la participation de la population locale à ce secteur, l'État a récemment introduit de nouvelles clauses sur les passations de marché et l'emploi dans les accords de partage de la production. Cette politique tente de compenser le fait que ce secteur a peu d'impact direct sur l'emploi, crée peu de retombées directes sur les autres secteurs d'activité et qu'il dépend lourdement de l'importation de biens d'équipement et de services spécialisés. Cependant, avec cette politique, les entreprises étrangères risquent d'attirer l'essentiel de la rare main-d'œuvre angolaise très qualifiée, aux dépens de l'administration publique et du secteur privé non pétrolier. Par ailleurs, ayant réduit l'inflation, modernisé le secteur bancaire, introduit des moyens de paiement électronique et le règlement brut en temps réel, les autorités angolaises ont à nouveau appelé les entreprises pétrolières à faire transiter l'intégralité de leurs paiements par le

système bancaire national. Ces injonctions ont suscité des résistances chez les compagnies pétrolières, qui doutent de la capacité des banques locales à gérer des sommes importantes.

L'extraction de diamant, dans le cadre des multiples projets pour l'exploitation de la kimberlite et des alluvions, constitue la deuxième source des recettes d'exportation (environ 5 pour cent des exportations totales en 2005). En effet, l'Angola est considéré comme l'une des zones les plus prometteuses au monde pour l'extraction de diamant, avec des réserves estimées à 400 millions de carats de diamants alluvionnaires et 40 millions de carats de kimberlite. Toutefois, les explorations géologiques approfondies n'ont commencé que récemment et l'utilisation des techniques modernes est encore limitée. La production s'est accrue de 16.2 pour cent en 2005 et de 41.7 pour cent en 2006, grâce au doublement de la production de la mine de Catoca (qui a atteint 10 millions de carats). Cette tendance devrait se poursuivre, du moins à court terme, avec la concession de 23 nouveaux permis d'exploration à des entreprises privées dans la province de Bié. En outre, pour donner à la production une valeur ajoutée, la plus grosse usine de polissage et de taille d'Afrique a ouvert ses portes en novembre 2005 : *The Angola Polishing Diamonds factory*, qui emploie quelque 400 techniciens. Il s'agit d'une société d'économie mixte regroupant l'entreprise publique Endiama (*Empresa Nacional de Diamantes de Angola*), le consortium angolais Progem et Lev Leviev Diamonds (LLD), numéro deux mondial du diamant. Comme la Sonangol, Endiama cumule les fonctions de régulateur et d'acteur économique.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2005 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Institut national de la statistique.

<http://dx.doi.org/10.1787/341402415062>

La reprise du secteur non minier s'est poursuivie en 2006, avec une croissance de 13.8 pour cent. Le secteur a bénéficié du dynamisme des BTP, des services, de l'agriculture et, dans une moindre mesure, de l'activité manufacturière. Cette tendance positive devrait avoir un effet favorable sur le développement du marché intérieur et la création d'emplois, contribuant ainsi à faire reculer la pauvreté.

L'Angola bénéficie d'un sol fertile et d'un climat propice à l'agriculture. Ainsi, au moment de son indépendance, le pays avait atteint l'autosuffisance alimentaire. Il était en outre le deuxième exportateur de denrées de base d'Afrique subsaharienne et l'un des principaux exportateurs de café au monde. Mais la guerre civile a prélevé un lourd tribut sur le secteur agricole, en particulier dans les régions du centre et du nord du pays, les plus touchées par les combats. Même si la production reprend (avec un taux de croissance de 13.3 pour cent en moyenne sur 2000-04 et une hausse de la production de plus de 80 pour cent depuis 2000), l'agriculture ne représentait que 8.6 pour cent du PIB en 2005. Cela est dû à un certain nombre d'obstacles : la présence de nombreuses mines terrestres, l'inadéquation des infrastructures, la faiblesse de la productivité, la pénurie générale de facteurs de production et l'absence de systèmes de stockage.

La production agricole a progressé au rythme de 17 pour cent en 2005, mais la campagne 2005/06 n'a pas répondu aux attentes. Ainsi, la faiblesse des précipitations a ramené la production céréalière à 742 000 tonnes, soit une baisse de 15 pour cent par rapport à la campagne précédente. De plus, selon l'évaluation effectuée par l'organisme de prévention de la famine, *Famine Early Warning Systems Network* (FEWS Net), les ménages s'attendent à ce que la sécheresse réduise la récolte de maïs de 40 à 70 pour cent. En revanche, la production de café s'est accrue sur 2005/06, même si la reprise est lente en raison du coût de la production et des insuffisances des infrastructures. Le café avait vu sa production chuter fortement pendant la guerre civile, à l'instar de l'ensemble des cultures de rente.

Autrefois, l'Angola disposait de l'une des industries manufacturières les plus développées d'Afrique, mais

la guerre civile a entraîné une longue période de croissance négative. Des signes montrent toutefois que la production repart dans certains secteurs, grâce à l'accroissement du pouvoir d'achat des consommateurs à Luanda et dans d'autres grands centres urbains. Le secteur a enregistré un taux de croissance cumulé de 67.4 pour cent en termes réels pour la période 2000-04, de 24.9 pour cent en 2005 et de 30.7 pour cent en 2006. Le secteur des boissons a notamment progressé de 8 pour cent en 2005, et on estime qu'en 2006 sa production a été encore plus importante, sous l'effet de la participation de l'équipe nationale à la Coupe du monde de football. Dans l'ensemble, le secteur agro-industriel devrait profiter de l'ouverture récente d'installations de stockage frigorifiques à Luanda et de l'annonce d'un programme de remise en état du réseau national de stockage à froid. En revanche, les performances de l'unique raffinerie de pétrole du pays demeurent grevées par la persistance de goulets d'étranglement, en partie liés à l'accord d'approvisionnement conclu avec la Sonangol et à des incitations biaisées qui encouragent l'importation de produits pétroliers raffinés.

Le BTP, autre secteur en plein essor, est le moteur de la croissance des activités non pétrolières. Sa production physique a enregistré une hausse de 22.14 pour cent sur la période de janvier à septembre 2006, et ce après une progression de 17 pour cent en 2005. La rénovation des infrastructures de transports a progressé, surtout en ce qui concerne les routes et les ponts. Les entreprises chinoises ont réalisé de grands projets, comme le pont de Keve et la voie ferrée Luanda-Namibe. En revanche, la liaison Luanda-Malanje ne sera achevée qu'en 2007. À Luanda, un certain nombre d'entreprises portugaises de BTP ont quant à elles terminé ou annoncé des projets concernant l'immobilier résidentiel, des hôtels et des bureaux. Dans l'ensemble, le BTP a fait un bond de 66.2 pour cent en 2006, et l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football, en 2010, devrait soutenir sa croissance sur les prochaines années.

Le rythme d'expansion des services (qui représentaient environ 15 pour cent du PIB en 2005) s'est ralenti en 2006, par rapport aux 8.5 pour cent

d'augmentation de 2005. Le commerce joue un rôle moteur. Grâce à la fin de la guerre et à la privatisation du secteur, les télécommunications enregistrent une croissance exceptionnelle depuis 2002, surtout la téléphonie mobile. Le nombre total des abonnés mobiles a en effet atteint 2.6 millions fin 2006 (soit une hausse de 44 pour cent), la part de marché de l'opérateur historique reculant légèrement, à 81 pour cent. Toutefois, la distribution géographique des services de télécommunications est très irrégulière : Luanda et quelques autres grandes villes concentrent plus de 85 pour cent des connexions existantes. Le potentiel de croissance du secteur est donc très vaste, car le taux

d'accès actuel est faible (0.60 pour cent), très en deçà de celui de certains pays voisins, comme la Namibie (6.86 pour cent), l'Afrique du Sud (11.46 pour cent) et le Botswana (5.64 pour cent). De son côté, le secteur financier continue à se développer rapidement depuis la fin de la guerre. Dix banques commerciales ont déposé une demande de licence, et deux nouvelles banques ont ouvert en 2006, portant à neuf le nombre de banques en activité dans le pays. En outre, les dépôts bancaires augmentent, l'accès au crédit à court terme s'améliore, et les hypothèques sur l'immobilier résidentiel ont progressé. En revanche, l'accès à des financements à plus long terme est limité, surtout en dehors de Luanda.

Tableau 1 - Composantes de la demande

	1997/98	2004/05	2005/06(e)	2006/07(p)	2007/08(p)
	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume		
Formation brute de capital	35.2	7.5	51.9	12.8	13.7
Publique	5.9	4.7	80.0	12.0	15.0
Privée	29.3	2.8	5.0	15.0	10.0
Consommation finale	81.1	68.0	21.7	18.1	21.1
Publique	28.3	24.1	10.4	8.0	13.2
Privée	52.8	43.9	25.6	21.2	23.2
Solde extérieur	-16.3	24.5			
Exportations	56.2	72.6	9.6	30.1	7.0
Importations	-72.5	-48.0	26.9	14.8	16.1

Source : Données du FMI et de l'Institut national de la statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/674002234170>

La structure de la demande témoigne de la dépendance historique de l'Angola vis-à-vis des exportations de pétrole et de la nécessité pour le pays d'importer la plupart des biens de consommation. Cette situation devrait persister en 2007 et 2008, car les exportations de produits miniers vont continuer à améliorer la balance extérieure et à stimuler la croissance. D'autre part les investissements continuent à croître et, selon les estimations, auraient augmenté de près de 52 pour cent en 2006. L'investissement privé demeure concentré dans le secteur minier, tandis que l'investissement public – qui a progressé à un rythme exceptionnel en 2006 – reste axé sur la remise en état des infrastructures et le social. Cette croissance des investissements, tant publics que privés, devrait renouer avec des taux plus raisonnables en 2007 et 2008. De

son côté, la consommation privée se redresse et s'accélère, grâce à la hausse des revenus à Luanda et au relèvement des traitements dans la fonction publique. Au vu de cette croissance de l'investissement et de la consommation, les prévisions pour 2006 annoncent une augmentation de 27 pour cent du volume des importations.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Ces dernières années, les efforts du gouvernement pour réduire l'inflation et améliorer les finances publiques ont globalement porté leurs fruits. Ces améliorations se sont confirmées en 2006 : le taux

d'inflation a presque atteint l'objectif des 10 pour cent, et le solde budgétaire est resté positif. Cependant, il est à craindre que ce dosage de politiques ne soit pas viable, si des réformes structurelles ne sont pas mises en place. En effet, si le pays a réussi à maîtriser son inflation, c'est en grande partie grâce à de coûteuses opérations sur le taux de change. Ces opérations permettent de stériliser les grands volumes de devises qui sont injectés dans l'économie, tout en maintenant une politique budgétaire très expansionniste qui engendre de fortes pressions inflationnistes. Ce qui est inquiétant, c'est que cette politique ne semble tenable que tant que les cours (et les recettes) du pétrole resteront élevés.

La surveillance exercée sur la plupart des dépenses extrabudgétaires (comme les opérations quasi budgétaires de la Sonangol pour le compte de l'État et le déficit d'exploitation de la banque centrale) s'est améliorée. Toutefois, le pays ne possède toujours pas de cadre de dépenses à moyen terme permettant de provisionner des dépenses contra-cycliques. Par ailleurs, le budget ne tient pas suffisamment compte de la capacité d'absorption limitée de l'administration publique. Malheureusement, vu le contexte actuel

(cours du pétrole élevés, affaiblissement du rôle des institutions financières internationales dans les nouvelles opportunités de financement, élections législatives et présidentielles en vue), il est peu probable que la politique économique du pays change radicalement à court terme.

Malgré certaines améliorations côté recettes, il reste encore beaucoup à faire pour arriver à une transparence totale des dépenses et des revenus pétroliers (en particulier pour les opérations quasi budgétaires de la Sonangol). En ce qui concerne l'Initiative pour la transparence des industries extractives, l'Angola s'en tient à un statut d'observateur, car il estime que ses capacités actuelles ne lui permettraient pas de mettre en oeuvre les mesures nécessaires à une adhésion pleine et entière. Pour l'instant, les données sur la production et les exportations de pétrole sont publiées sur le site web du ministère des Finances, et les bilans financiers de la Sonangol pour 2003 et 2004 ont été vérifiés par des cabinets d'audit internationaux (cependant, les derniers rapports n'ont pas encore été publiés). Quant aux recettes générées par le secteur du diamant, en pleine expansion, elles restent opaques.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1997/98	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06(e)	2006/07(p)	2007/08(p)
Recettes totales (avec dons)^a	26.3	37.9	36.9	38.0	35.4	34.8	32.7
Recettes fiscales	6.6	7.8	6.8	5.7	5.8	5.8	6.1
Recettes pétrolières	19.2	28.9	29.3	31.0	28.5	27.8	25.4
Dépenses totales (et prêts nets)^a	55.3	44.9	35.8	30.1	30.0	28.5	28.9
Dépenses courantes	34.4	37.5	30.6	25.4	23.3	21.9	21.9
<i>Sans les intérêts</i>	27.6	35.2	28.3	23.5	21.9	20.1	20.6
Salaires	9.1	12.4	10.3	8.6	8.8	8.2	8.4
Paievements d'intérêts	6.8	2.3	2.3	1.9	1.4	1.8	1.4
Dépenses en capital	5.8	7.4	4.4	4.7	6.7	6.5	7.0
Solde primaire	-22.3	-4.6	3.4	9.8	6.8	8.1	5.2
Solde global	-29.0	-7.0	1.1	7.9	5.4	6.3	3.8

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI et du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/641556117225>

Malgré l'adoption d'hypothèses prudentes concernant les cours du pétrole, certains éléments ont contraint les autorités angolaises à revoir le budget 2006 : un prix du baril plus élevé que prévu (56 dollars, contre 45 initialement prévus), le tassement de la

production pétrolière et le ralentissement de la croissance du PIB. Les recettes pétrolières, bien qu'en augmentation, ont également été revues à la baisse, passant de 31 à près de 28.5 pour cent du PIB. Toutefois, les autorités angolaises ont maintenu leurs priorités

pour les dépenses publiques de base, car la manne pétrolière a permis de multiplier par plus de deux les dépenses budgétées. Ce sont les secteurs sociaux qui ont reçu l'enveloppe la plus importante, avec plus de 30 pour cent des dépenses totales, contre 29 pour cent en 2005. Néanmoins, étant donné la faible capacité d'absorption de l'administration publique, il semble fort peu probable que le plan de dépenses excessivement ambitieux de l'État soit exécuté.

L'évolution des dépenses courantes, qui ont reculé en part du PIB, se caractérise par une augmentation des traitements de la fonction publique et des embauches, mais aussi par une contraction des dépenses de biens et de services. En revanche, les subventions sur les carburants, l'eau et l'électricité ont été maintenues et représentaient 3.8 pour cent du PIB en 2006. Le budget 2006 a marqué un changement significatif dans la composition des dépenses. En effet, la part des dépenses en capital dans le total budgété a considérablement progressé, bien que cette progression soit inférieure aux prévisions des pouvoirs publics. Selon les estimations, les dépenses en capital s'élevaient à 6.7 pour cent du PIB en 2006, soit une augmentation en volume de 80 pour cent par rapport à 2005. Ce niveau devrait se maintenir en 2007 et 2008.

Dans l'ensemble, l'exercice 2006 devrait se clôturer sur un excédent substantiel de 5.4 pour cent, bien que la position budgétaire se soit dégradée par rapport à 2005. Le solde budgétaire devrait s'améliorer légèrement en 2007, avant de se détériorer à nouveau en 2008 en raison d'un repli probable des cours du pétrole, et donc, des recettes publiques.

Le budget 2007, annoncé en décembre 2006, repose sur l'hypothèse d'un cours international du brut angolais à 50 dollars le baril et table sur 1 800 milliards de kwanzas de dépenses incompressibles (soit une hausse de 32 pour cent en termes réels). Bien qu'expansionniste, la politique budgétaire semble plus raisonnable qu'en 2006, car elle tient davantage compte de la capacité d'absorption limitée de l'économie. Ce recul, en particulier la réduction prévue de 12 pour cent de l'investissement net, doit donc être considéré comme un progrès vers des dépenses publiques plus efficaces.

Les secteurs sociaux devraient recevoir 28.1 pour cent de ces dépenses budgétaires. À l'inverse, puisque la réconciliation nationale se confirme, la part de la défense et de la sécurité devrait baisser encore, pour atteindre 12.7 pour cent. Ce budget devrait créer 260 000 emplois en 2007 et 403 000 en 2008. L'impact de la hausse des dépenses sur le solde budgétaire devrait être compensé par des revenus pétroliers supérieurs aux prévisions du budget. Cependant, cela pourrait ne pas être le cas en 2008, car les revenus pétroliers devraient décroître fortement, induisant une dégradation du solde budgétaire.

Politique monétaire

Une politique monétaire efficace a permis de réduire fortement le taux d'inflation depuis 2003. En effet, celui-ci est passé de 98 pour cent en 2003 à 43.5 pour cent en 2004, puis à 23 pour cent en 2005. Malgré une légère remontée à la fin de l'année, principalement sous l'effet d'une envolée des prix du transport, l'inflation est tombée à environ 10 pour cent en 2006, atteignant presque l'objectif fixé par le gouvernement. Elle devrait se stabiliser à environ 9 pour cent en 2007 et 2008.

Ce résultat est le fruit de la stratégie de stabilisation *ex ante* de la Banque nationale d'Angola (*Banco Nacional de Angola* – BNA) : la BNA a acheté des kwanzas avec des dollars provenant soit des revenus pétroliers, soit des prêts garantis sur les futures recettes pétrolières. Cela lui a permis de stabiliser le taux de change nominal du kwanza face au dollar et d'atténuer les pressions inflationnistes induites par les dépenses substantielles de l'État. Au premier semestre 2006, la BNA a ainsi vendu 2.755 milliards de dollars. Par rapport à la période correspondante en 2005, ce montant est deux fois plus élevé, mais il reste inférieur à ce qui avait été prévu, à cause de la faible capacité d'absorption de l'économie. Grâce à ces opérations de change, la valeur nominale du kwanza est restée stable face au dollar depuis la dernière grande appréciation du taux de change nominal (7.8 pour cent) en novembre 2005, mais le taux de change effectif réel continue de s'apprécier. En termes réels, cette appréciation était de 40 pour cent entre 2004 et 2005. D'autre part, si cette stratégie maintient à un bas niveau les prix des

importations – qui représentent 90 pour cent de la consommation intérieure de biens – elle sape la compétitivité des biens produits localement, et cela compromet la diversification de la production.

Position extérieure

Suite à l'introduction d'un nouveau système tarifaire à six tranches au début de l'année 2005, les droits à l'importation appliqués selon la clause de la nation la plus favorisée s'élevaient en moyenne à 7.4 pour cent en 2005. Les règles d'origine sont relativement simples, mais elles devraient se complexifier lorsque l'Angola aura pleinement intégré le Protocole de la CDA (Communauté pour le développement de l'Afrique australe) sur le commerce. Il est intéressant de noter que l'Angola recourt très peu aux accords bilatéraux conclus avec les États-Unis et l'Union européenne dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP).

En 2006, la balance commerciale a continué de s'améliorer, grâce aux cours élevés du pétrole et à la hausse de la production, qui ont stimulé les recettes d'exportation. On estime qu'en 2006, les exportations en volume de pétrole et de diamant – qui représentent ensemble 99 pour cent des exportations totales – se seraient accrues de 13 pour cent. Sur la période de projection, les volumes exportés devraient à nouveau augmenter fortement (de 31 pour cent en termes réels en 2007 puis de 8 pour cent en 2008) grâce à l'expansion de la production de brut, ce qui compenserait le repli des cours attendu pour 2007. L'augmentation du revenu disponible des ménages, conjuguée à la progression de

la production pétrolière et au boum du BTP, devrait entraîner à son tour une hausse des importations, en particulier de ciment et de biens d'investissement, avec des hausses réelles annoncées à 16 pour cent en 2007 et 17 pour cent en 2008.

Au premier semestre 2006, selon les données relatives aux expéditions des transitaires, les États-Unis restaient la première destination des exportations angolaises (33 pour cent), suivis par la Chine (25 pour cent). Les exportations à destination de l'Union européenne demeurent relativement marginales, tandis que cette dernière fournit environ la moitié des importations. Le Portugal est la première source d'importations de l'Angola, avec un total de 1.098 milliard d'euros sur les onze mois de janvier à novembre 2006 (soit une hausse de 52 pour cent par rapport à la même période en 2005). Les importations en provenance du Brésil ont également fait un bond de 60 pour cent fin 2006, pour atteindre 836 millions de dollars. Enfin, les exportations de la Chine en direction de l'Angola représentaient 370 millions de dollars en 2005, soit une hausse de 91 pour cent.

Le solde des comptes courants est positif depuis 2004 et son amélioration s'est confirmée en 2006, l'excédent étant passé de 12.8 à 14.5 pour cent du PIB. Ce résultat est entièrement dû à l'excédent commercial, qui compense largement le déficit persistant lié au revenu des facteurs. Fortement corrélé à la performance des exportations, ce déficit est estimé à 8.7 pour cent pour 2006, ce qui constitue une amélioration par rapport aux 11.8 pour cent de 2005. Il devrait toutefois se creuser en 2007 et 2008, car les compagnies pétrolières

Tableau 3 - Comptes courants (pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Balance commerciale	22.4	28.9	38.6	44.9	41.4	41.6	36.1
Exportations de biens (f.o.b.)	54.3	68.2	68.1	71.3	64.8	63.1	57.6
Importations de biens (f.o.b.)	32.0	39.3	29.5	26.4	23.4	21.5	21.5
Services	-38.6	-22.4	-22.6	-20.4	-18.3	-17.3	-17.4
Revenu des facteurs	-14.9	-12.4	-12.5	-11.8	-8.7	-11.4	-16.8
Transferts courants	2.3	0.7	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0
Solde des comptes courants	-28.8	-5.1	3.5	12.8	14.5	12.9	2.0

Source : Données du FMI et de la Banque nationale d'Angola ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/245673307871>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

<http://dx.doi.org/10.1787/270085044524>

141

étrangères rapatrient vers leur siège les bénéfices croissants qu'elles ont obtenus suite à l'augmentation de la production.

Avec le Nigeria, l'Angola est le pays d'Afrique qui a attiré le plus d'investissements directs étrangers (IDE) sur la période 2003-05, grâce aux richesses de son sous-sol. Cet essor des investissements dans le pays s'explique par le cours élevé du pétrole, ainsi que par le volume prometteur des réserves. En 2006, plusieurs nouveaux permis ont été délivrés pour neuf blocs, et la création de cinq blocs supplémentaires a été autorisée. Toujours dans la branche des ressources naturelles, la plus importante société minière au monde, BHP Billiton, a investi dans neuf projets d'extraction de diamants et envisage également d'investir dans les métaux de base.

Même si les flux d'IDE restent faibles dans le reste de l'économie, des opportunités nouvelles continuent d'apparaître. Ainsi, dans le domaine de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, des investisseurs (notamment israéliens) tirent actuellement profit de l'expansion de la demande de fruits et légumes frais dans les zones

périurbaines, à des prix nettement plus bas que ceux des denrées importées. Dans le secteur de la banque, les groupes portugais *Banco Internacional de Credito* (BIC) et *Banco Comercial Português* (BCP Millennium) ont étendu leur réseau de succursales, tandis que la banque russe Vneshtorgbank et des partenaires locaux ont constitué Banco VTB África, et que dix licences bancaires ont été sollicitées. Concernant les flux d'IDE sortants, l'État a acquis la majorité absolue des parts du cimentier portugais Cimpor en septembre 2006. Enfin, en novembre, Sonangol a pris le contrôle intégral de la raffinerie Total à Luanda, dans la perspective d'un investissement substantiel, peut-être en partenariat avec des investisseurs asiatiques.

Conformément à la tendance observée ces dernières années, le poids de la dette extérieure angolaise a continué à baisser. Fin 2004, l'endettement du pays se montait à 10,6 milliards de dollars (en comptant les arriérés et les intérêts échus), soit 53,6 pour cent du PIB, contre 99 pour cent en 2001. En 2005, l'encours de la dette extérieure a connu un léger gonflement, car Sonangol a contracté un nouveau prêt commercial de

3 milliards de dollars garanti sur le pétrole. Mais cela n'a pas empêché l'endettement de diminuer : le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale ont estimé que le ratio dette/PIB était tombé en deçà de 38 pour cent. Grâce à la vive croissance du PIB, cette tendance à la baisse devrait se maintenir sur les deux prochaines années, avec une stabilisation à 24.6 pour cent en 2007/08. Un quart de l'encours de la dette extérieure se compose en fait d'arriérés, dont la quasi-totalité est due au Club de Paris. Les importations sont de plus en plus financées par de nouvelles lignes de crédit accordées par les membres du Club qui ont signé des accords bilatéraux de renégociation de la dette (comme l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal) ou par des pays ne faisant pas partie de l'OCDE, comme le Brésil, Israël, la Russie et la Chine. De surcroît, l'Angola semble être parvenu à obtenir plusieurs milliards de dollars supplémentaires auprès de la Chine, bien qu'aucune information officielle ne soit disponible sur les modalités de cette ligne de crédit. Cette diversification des sources de crédits commerciaux aide le pays à poursuivre ses efforts de reconstruction et lui confère une certaine autonomie en termes de trésorerie. Par contre, il est plus délicat d'évaluer les risques que ces nouveaux prêts induisent pour la soutenabilité de la dette et la solvabilité de l'Angola.

Un programme de réformes a été conçu au niveau national, en prenant en compte certaines des recommandations du FMI. Mais là encore, il est difficile de déterminer si cela constituera une base suffisante pour que les négociations en cours avec le Club de Paris aboutissent. En effet, après trois décennies d'interventions extérieures, les autorités angolaises semblent s'accommoder difficilement de l'étroite surveillance exercée par la communauté internationale.

Questions structurelles

Développements récents

Transformer l'Angola en une économie de marché performante sera un processus de longue haleine, et le contexte actuel ne facilite pas les choses : le pays sort d'un conflit et se trouve en phase de transition. Toutefois,

même en tenant compte de ces difficultés, le rythme des réformes structurelles est décevant. Les obstacles au développement du secteur privé, notamment les cas flagrants de recherche de rente, limitent les bénéfices potentiels de l'essor économique actuel. De plus, l'inefficacité persistante du secteur public et les abus de position dominante commis par les entreprises d'État dans diverses branches compromettent l'assainissement budgétaire. En conséquence, la charge de la gestion macro-économique est reportée sur la politique monétaire et la politique de change.

Les classements internationaux, comme celui de la pratique des affaires (*Doing Business*) établi par la Banque mondiale ou l'indice élaboré par *Transparency International*, confirment que d'importants goulets d'étranglement entravent les efforts des entrepreneurs et donc la création d'emplois. Ces blocages sont dus à une corruption endémique, à une réglementation dépassée et à des comportements de recherche de rente. En 2007, l'Angola occupe ainsi le 156^e rang sur 175 pays dans le classement de la pratique des affaires. Il a perdu une place par rapport à 2006. Bien que le délai de création d'une entreprise ait été considérablement raccourci depuis 2004 – il est passé d'un an à 30 jours, grâce à l'instauration d'un guichet unique – d'importantes barrières à l'entrée subsistent. En effet, les procédures administratives sont lourdes, et l'implantation dans les secteurs nouveaux et dynamiques de l'économie est un privilège réservé à quelques sociétés, réputées influentes politiquement. D'après le classement 2006 élaboré par le Forum économique mondial sur 125 pays, l'Angola est l'économie la moins compétitive. La décentralisation, censée améliorer les prestations des services publics, y demeure incomplète : certaines tâches administratives ont été transférées aux collectivités locales, mais pas les moyens correspondants en termes de dépenses ou de fiscalité.

Depuis 2003, les autorités angolaises ont introduit tout un éventail de dispositions législatives qui vont dans la bonne direction. Mais celles-ci n'ont pas encore pleinement porté leurs fruits, faute de mesures d'accompagnement normatives et institutionnelles. De fait, le rythme des réformes structurelles s'est ralenti depuis 2005. Ainsi, un projet de loi sur la concurrence,

élaboré en 2004, attend toujours d'être soumis au Parlement. En outre, en 2001, des doutes quant au statut et au succès des privatisations ont conduit les autorités à suspendre le programme de transfert au secteur privé. Pour réactiver le processus, un diagnostic confidentiel proposant d'élaborer des lois spécifiques pour les entreprises publiques et les concessions de services publics a été présenté aux pouvoirs publics en 2006. En attendant, il semble que les stratégies des entreprises d'État soient largement motivées par la volonté de bâtir un empire et la recherche du prestige.

La compagnie aérienne nationale, TAAG, s'est lancée dans un vaste plan d'investissements pour remplacer sa flotte vieillissante. Un groupe de banques locales lui a accordé un prêt consorsial de 150 millions de dollars pour l'acquisition de six appareils neufs, et cela a été vu, à juste titre, comme un signe de la maturité financière du pays. Malheureusement, TAAG figure toujours sur la liste noire de l'Association internationale du transport aérien (Iata), et jusqu'à présent ses pilotes n'ont pas obtenu leur qualification pour les nouveaux avions qui ont été livrés le jour du 31^e anniversaire de l'indépendance de l'Angola. Sonangol et, dernièrement, Endiama, ont également décidé de développer leurs activités de transport aérien.

Sur les marchés financiers, la dollarisation de l'économie reste une source d'inquiétude. Néanmoins, plusieurs facteurs se sont conjugués pour vaincre les réticences des ménages à confier leur épargne aux institutions financières du secteur formel : le retour à la stabilité des prix, l'arrivée de nouvelles banques, les nombreuses ouvertures d'agences à Luanda et dans les provinces, ainsi que la possibilité d'effectuer des retraits au guichet. En conséquence, au premier semestre 2006, le total des dépôts bancaires a augmenté de 23.9 pour cent en valeur réelle. Bien que l'encours des crédits commerciaux n'ait progressé que d'à peine 1.38 pour cent sur la même période, la liquidation des engagements du Trésor a permis de dégager des ressources pour les secteurs productifs, et les prêts au secteur privé ont augmenté de 42.2 pour cent.

Une nouvelle banque de développement (*Banco de Desenvolvimento de Angola* – BDA) a commencé à

opérer fin 2006 et recevra 5 pour cent des recettes pétrolières. Initiative analogue, le fonds national de développement (*Fundo Nacional de Desenvolvimento* – FND) versera jusqu'à 300 millions de dollars par an de ressources concessionnelles. Le FND sera géré par la BDA et financé en partie grâce aux taxes sur l'extraction du pétrole et des diamants. Toutefois, il faut rappeler que le prédécesseur de la FDA, le fonds de développement économique et social (*Fundo de Desenvolvimento Economico e Social* – FDES) n'était parvenu à dépenser qu'un cinquième de son budget (issu, lui aussi, des revenus pétroliers) pour soutenir l'investissement dans le secteur privé. Cela donne une idée des difficultés auxquelles ces nouvelles institutions sont confrontées.

Par ailleurs, l'infrastructure énergétique souffre toujours de l'inefficacité de la production thermique et des retards pris dans l'achèvement de la centrale hydro-électrique de Capanda. Les chutes de tension et les coupures d'électricité sont même devenues plus fréquentes avec l'accélération de la croissance économique, et moins de 20 pour cent de la population ont accès à l'électricité. Ainsi, à Luanda, seulement 131 500 ménages sont raccordés au réseau. Le faible niveau des tarifs est l'un des principaux obstacles au relèvement de la capacité et de l'investissement. Cependant, grâce à des investissements massifs de la part de l'État et de la Chine, la production d'électricité devrait faire un bond de 42 pour cent en 2007/08. En effet, de très nombreux projets doivent être financés par une nouvelle ligne de crédit chinoise de 5 milliards de dollars, parmi lesquels : une ligne électrique entre Apanda et N'Dalatando (2007), une nouvelle ligne reliant le barrage de Cambambe à Luanda (2007), plusieurs transformateurs et répartiteurs (fin 2006), une ligne électrique entre Quifangondo et Caxito (2007) et l'électrification des banlieues de Luanda (coût estimé : 70 millions de dollars). En attendant, les autorités angolaises souhaitent accroître le potentiel hydro-électrique du pays. Le barrage de Cambambe, dans la province de Malange, devrait notamment permettre de produire 260 mégawatts supplémentaires à partir de 2007 et, d'ici juillet, il fonctionnera à plein régime (530 mégawatts) grâce à la mise en service de deux nouvelles turbines.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

L'Angola dispose d'abondantes ressources en eau, mais ses infrastructures hydrauliques sont largement inadéquates, car elles ont traditionnellement été réservées à la production d'énergie. De plus, l'accès des ménages est gravement insuffisant, car les infrastructures disponibles ont été détruites ou endommagées pendant la guerre civile. En outre, peu d'investissements – voire aucun – ont été réalisés pour faire face à l'exode rural massif.

Dans les zones urbaines, la capacité installée moyenne est estimée à 40 litres par habitant et par jour, pour une consommation journalière de 20 litres par personne. En revanche, dans les zones périurbaines où vivent la plupart des pauvres et des populations vulnérables, la consommation n'est que de 5 litres par habitant et par jour. Lorsqu'elles existent, les compagnies des eaux rencontrent de graves difficultés financières, qui s'expliquent par le caractère inadéquat des systèmes tarifaires, l'ampleur considérable des pertes (entre 50 et 60 pour cent de pertes) et la faiblesse du taux de recouvrement des factures. Conjuguée au manque de qualifications du personnel disponible, cette situation se traduit par une dégradation continue des infrastructures existantes. Ainsi, l'approvisionnement en eau des ménages est assuré par des fontaines, des colonnes montantes ou des camions-citernes.

Dans la capitale, l'eau est distribuée par l'*Empresa Provincial de Aguas de Luanda* (Epal) et, dans les zones de peuplement informel, par des opérateurs privés informels. L'eau vendue par les camions-citernes privés est bien plus chère (10 dollars le mètre cube, contre moins de 0.50 normalement). L'Epal exploite 100 000 raccordements à partir de branchements à domicile ou de bornes fontaines à préparation. Elle dessert ainsi moins d'un million de personnes. Étant donné l'importance de la population de Luanda (près de 5 millions) et la vétusté du réseau hydraulique, qui date de l'administration portugaise, le service laisse beaucoup à désirer. Le réseau, qui s'étend actuellement sur 570 kilomètres, a besoin d'investissements considérables, tant en termes de longueur que de capacité, et il faudrait instaurer des contrôles de la

qualité de l'eau. Par ailleurs, son extension aux zones périurbaines nécessiterait un plan d'urbanisation, pour l'heure inexistant.

À la campagne, l'eau potable provient le plus souvent de colonnes montantes – généralement des forages équipés de pompes à main – et elle est gratuite. Néanmoins, près de la moitié de ces colonnes sont hors d'usage, car les pièces détachées ne sont pas disponibles et l'entretien général est insuffisant. La plupart des gens dépendent par conséquent des réserves saisonnières d'eaux de surface, et il leur faut souvent parcourir de très grandes distances pour y accéder. En outre, il est important de souligner que ce tableau d'ensemble masque de grandes inégalités entre provinces : elles ont été touchées par la guerre à des degrés variables, toutes ne bénéficient pas de la présence d'ONG (organisations non gouvernementales) nationales et internationales, et elles n'ont pas toutes opté pour le même modèle de gestion.

Comme les textes d'application (c'est-à-dire le cadre réglementaire) de la loi sur l'eau de 2002 attendent toujours d'être entérinés par le gouvernement, chaque province peut encore choisir son propre modèle de gestion de l'eau. Au niveau central, le ministère de l'Eau et de l'Électricité est l'organisme de régulation pour tout ce qui concerne l'eau, tandis que la direction nationale de l'eau (*Departamento Nacional de Agua*) assure l'accompagnement technique et la supervision opérationnelle des services provinciaux. Les agences provinciales, quant à elles, mettent en place des unités locales au niveau des villes et des communautés (*brigadas das aguas* et *grupos de agua e saneamento*). Ce dispositif, qui s'inscrit dans le processus plus général de décentralisation, n'est en fait que partiellement déployé. En effet, soit les unités locales sont inexistantes, soit elles ne sont pas reconnues par l'État central. En outre, la centralisation continue de prédominer sur le plan budgétaire : ce sont les autorités centrales et provinciales qui allouent le financement aux unités locales.

En Angola, la collecte et le traitement des données restent très insuffisants. Il est donc extrêmement difficile de disposer d'estimations quantitatives fiables concernant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

À l'échelle nationale, le programme MICS (enquête par grappe à indicateurs multiples) 2001 de l'Unicef évaluait la proportion de la population angolaise ayant accès à l'eau potable à 62 pour cent, et le taux d'accès à l'assainissement à 59 pour cent. Toutefois, ces chiffres sont critiqués, car ils sont vraisemblablement surévalués. Ainsi, dans une estimation ultérieure produite en 2002, l'Unicef évalue à seulement 34 pour cent la part de la population ayant accès à l'eau potable en zone urbaine, contre 39 pour cent en zone rurale. Cela place le pays parmi les moins performants du continent, alors même que son PIB par habitant est plus élevé que la moyenne.

L'assainissement est encore plus négligé. Les citoyens ne sont que 59 pour cent à y avoir accès, et le taux chute à 26 pour cent en zone rurale. La forte densité de la population, ainsi que la concentration des eaux usées et d'autres effluents peuvent entraîner des catastrophes sanitaires, même dans les villes. L'épidémie de choléra qui a frappé Luanda et d'autres grandes agglomérations en 2006 en est un exemple. En dehors de Luanda, seulement quatre villes disposent d'un réseau de tout-à-l'égout et, dans tous les cas, celui-ci ne couvre que des zones très centrales, soit 17 pour cent de la population urbaine.

Dans le cadre de leur stratégie de développement de l'eau et de l'assainissement, les pouvoirs publics ont déterminé les besoins et les déficiences du système actuel, puis élaboré un programme ambitieux sur 14 ans. Cette stratégie, qui nécessiterait jusqu'à 3 milliards de dollars d'investissements, vise à augmenter de 70 pour cent la production d'eau via des sites aménagés et à construire 927 fontaines et 1 060 puits. Pour l'assainissement, l'État vise un taux d'accès de 85 pour cent dans les villes et de 65 pour cent dans les zones rurales, à l'horizon 2016. Cependant, compte tenu de l'ampleur des efforts financiers et institutionnels requis, ainsi que de la lenteur des améliorations constatées à ce jour, l'Angola a peu de chances de pouvoir atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui vise à réduire de moitié le pourcentage de personnes sans accès à l'eau potable et à l'assainissement.

La loi sur l'eau prévoit la création de compagnies des eaux (*empresas de agua*) pour assurer le traitement

et la distribution au niveau des provinces. Même s'il est prévu de créer une *empresa* par province d'ici 2010, pour l'instant, en dehors de l'Épal à Luanda, seuls quelques petits centres urbains l'ont déjà fait. Par exemple, le projet de la Banque mondiale pour la rénovation urbaine et l'environnement à Benguela et Lobito (PRUALB) a débouché sur la mise en place de compagnies des eaux dans ces deux municipalités. Des entreprises privées angolaises ont également obtenu des permis d'exploitation du réseau d'eau à Soyo et à Caxito, les actifs restant la propriété de l'État. D'ailleurs, même si les investissements massifs nécessaires à la réhabilitation et à la construction de l'infrastructure sont très dissuasifs pour les opérateurs privés, la loi sur l'eau prévoit leur entrée sur le marché de l'eau. Elle comporte en effet des dispositions qui spécifient les droits et les obligations liés aux dons et aux permis, ainsi que les modalités de distribution.

Dans la mesure où l'administration centrale ne contribue qu'à hauteur de 50 pour cent au budget total de l'Épal, il est clair que l'extension du réseau requiert des ressources techniques et financières supplémentaires. Et comme le secteur privé ne va probablement jouer qu'un rôle limité, l'appui des bailleurs de fonds étrangers restera essentiel, à Luanda comme ailleurs. Les principaux partenaires étrangers sont la Chine (construction et réhabilitation des infrastructures), le Brésil (édification d'installations de traitement de l'eau et assistance technique) et la Commission européenne (assistance technique). En outre, depuis 2003, l'agence de coopération portugaise aide à la restructuration et à la modernisation de l'Épal, en fournissant une assistance technique et en contribuant au renforcement des capacités.

Contexte politique et développement des ressources humaines

La préparation des élections présidentielles prend du temps : initialement prévues pour septembre 2006, elles ne se tiendront probablement pas avant la mi-2008. Ces élections sont pourtant censées planter les jalons de la réconciliation nationale et de la consolidation des institutions démocratiques. Les procédures de base

sont maintenant en place : une commission électorale a été établie, le recensement des votants est terminé, le registre correspondant a été constitué, et les tribunaux ont autorisé le président José Eduardo dos Santos à exercer trois mandats consécutifs. Les retards s'expliquent par de multiples problèmes techniques (par exemple, on ne connaît pas la taille de la population du pays), par des différends au sein du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) et par la difficulté d'instaurer la confiance nécessaire entre ce dernier et les partis d'opposition. Bien que le MPLA paraisse certain de rester au pouvoir, chaque parti d'opposition compte des factions qui, malgré les efforts de cooptation accomplis par les dirigeants, pourraient refuser de reconnaître les résultats du scrutin et déclencher des tensions interethniques. De fait, l'accord de paix signé à la mi-2006 avec le Front de libération de l'enclave de Cabinda (*Frente para a Libertação do Enclave de Cabinda* – FLEC), qui prévoit notamment la nomination de nouveaux vice-ministres dans plusieurs zones, n'a pas tardé à être dénoncé par certains des leaders du Front, qui avaient été exclus des négociations.

Dans ce contexte de sortie de conflit, les organisations issues de la société civile peinent à exercer une surveillance sur les titres de propriété de l'État. Pourtant, dans ce domaine, l'Angola ne fait manifestement pas exception à la règle. La mainmise du MPLA s'étend jusqu'aux médias, en particulier aux stations de radio et à la presse. Par ailleurs, on estime à 450 000 le nombre de personnes déplacées durant les hostilités qui n'ont toujours pas regagné leur foyer.

Malgré des améliorations depuis la fin de la guerre civile, les progrès sur la voie de la bonne gouvernance sont lents et la corruption reste endémique. L'Angola est placé 142^e dans l'indice de perception de la corruption établi par *Transparency International*. En dépit de légères avancées vers la démocratisation, le Parlement n'exerce pratiquement aucun contrôle sur l'action du gouvernement et n'offre pas de contrepoids au pouvoir écrasant de l'élite présidentielle. En février 2006, l'Angola a toutefois ratifié la Convention des Nations unies contre la corruption ; celle-ci doit désormais être transposée dans la législation nationale pour être appliquée.

Les indicateurs du niveau de vie sont de qualité médiocre et souvent obsolètes. Ainsi, la dernière enquête sur les dépenses des ménages date de 2001 et ne couvre que 8 provinces sur 16. De même, la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages remonte à 2002. Cette dernière, supposée plus fiable que l'enquête de 2001, indique que la proportion urbaine de la population serait parmi les plus élevées du continent. L'urbanisation rapide a eu un certain nombre de conséquences négatives, qui vont de la dégradation des conditions de vie dans les zones urbaines et périurbaines, désormais surpeuplées, à l'exode rural, qui conduit à l'abandon de nombreuses activités agricoles. La population rurale étant majoritairement composée d'enfants et de gens âgés, l'insécurité alimentaire est un véritable problème (début 2006, on estimait que 800 000 personnes souffraient de pénuries alimentaires avant la récolte principale). Avec le retrait progressif des ONG d'aide humanitaire d'urgence et du Programme alimentaire mondial, l'État a dû prendre en charge la gestion des crises alimentaires, ce qu'il semble faire plutôt efficacement.

Le taux de pauvreté était évalué à 68 pour cent en 2000/01, avec 28 pour cent de la population nationale touchés par l'extrême pauvreté. Les inégalités de revenu comptent parmi les plus fortes au monde (62 pour cent) et elles vont en s'accroissant. À Luanda, la richesse ostentatoire d'une petite minorité contraste avec la pauvreté criante des masses, et ce phénomène constitue probablement l'une des principales origines du mécontentement généralisé et de la montée de la criminalité. Même si la croissance du PIB par habitant est l'une des plus fortes à l'échelle mondiale, il semble peu probable que le pays atteigne ne serait-ce qu'un seul des OMD d'ici 2015. Cette situation montre que les autorités et le secteur privé (national et étranger) doivent redoubler d'efforts pour faire progresser le développement humain en même temps que la croissance. La mise en œuvre du document stratégique de réduction de la pauvreté (rédigé en 2004 mais jamais validé officiellement), par exemple, permettrait de soutenir les secteurs sociaux, qui continuent de recevoir une part très faible du budget national.

Malgré la fin de la guerre, les conditions de vie des Angolais se sont détériorées au cours des dernières

années : l'espérance de vie n'est que de 40 ans (Fnuap, 2005) et les indicateurs sanitaires sont parmi les plus bas au monde. La mortalité des enfants de moins de cinq ans s'est accrue, passant de 250 pour mille en 2001 à 260 pour mille en 2004, ce qui représente le deuxième plus mauvais taux mondial. La mortalité maternelle (1 400 à 1 700 pour 100 000 naissances) reste également très forte en raison de la proportion minimale d'accouchements médicalement assistés, qui est tombée de 24 pour cent en 2001 à 22,5 pour cent en 2003. L'incidence du paludisme, l'une des causes les plus fréquentes de décès chez les enfants et les mères, a augmenté sur la période 2000-03, frappant 22 pour cent de la population, contre 16 pour cent en 2000. Les maladies diarrhéiques et respiratoires constituent également d'importantes causes de décès. De plus, la couverture vaccinale des nourrissons est relativement faible : 75 pour cent pour le tétanos et 46 pour cent pour la poliomyélite. 43 pour cent des vaccinations de routine du Programme élargi de vaccination (PEV) sont financés par l'État (Unicef, *La situation des enfants dans le monde 2006*). La grave épidémie de choléra qui a frappé Luanda et d'autres villes en 2006, touchant 10 provinces sur 16, illustre la détérioration progressive des conditions de vie des Angolais, particulièrement dans les zones urbaines. Cette épidémie, transmise par de l'eau contaminée, a affecté 56 213 personnes de février à octobre et fait plus de 2 300 morts.

De nombreux obstacles freinent l'amélioration de la qualité et de la mise à disposition des services de santé, notamment : la faible priorité accordée par les autorités aux soins de santé primaires, le manque de personnel qualifié, l'inefficacité des structures de gestion et l'insuffisance des mécanismes de coordination – aussi bien entre les différents échelons de l'administration publique qu'entre l'administration et les autres secteurs, ainsi qu'avec les donateurs. Par ailleurs, le ministère de la Santé n'a pour l'instant adopté ni politique nationale, ni stratégie à moyen terme pour aborder les programmes verticaux.

Du fait de l'isolement du pays pendant les années de guerre, la prévalence du VIH/Sida est officiellement l'une des plus faibles de la région (2,7 pour cent selon les estimations locales en 2005). Cependant, étant

donné l'insuffisance des statistiques et la médiocre qualité des centres de contrôle, il est permis de penser que le taux est en réalité nettement supérieur. De surcroît, il semble que ce taux national masque d'importantes disparités régionales : les zones frontalières, où la mobilité internationale est plus facile, affichent une prévalence de 10,4 pour cent (la province de Cunene, notamment). L'ouverture accrue du pays, sous l'effet de la stabilisation politique et du retour de la paix, pourrait donc faire augmenter le taux de prévalence national, d'autant plus que la population connaît mal la maladie et ses vecteurs de transmission.

Note positive, des progrès ont été enregistrés dans le domaine de l'éducation. Depuis la fin de la guerre, en 2002, l'État s'est efforcé de faire augmenter les inscriptions scolaires en construisant ou en remettant en état des établissements, tout en recrutant et en formant des enseignants. Ces efforts ont effectivement permis une amélioration sensible du taux d'inscription. Depuis 2003, les pouvoirs publics poursuivent la campagne de recrutement, et le nombre d'enseignants dans le primaire est aujourd'hui estimé à environ 80 000. En 2006, une réforme du système éducatif public a enfin été mise en œuvre dans tout le pays. Celle-ci s'appuie sur un projet pilote, lancé en 2003 dans 5 pour cent des écoles. Parmi les principales innovations apportées par cette réforme figurent la refonte du système scolaire, avec l'instauration de six années de scolarité obligatoire dans le primaire (*ensino primario*), la mise à jour des programmes et des méthodes pédagogiques (désormais centrées sur l'enfant), ainsi que la fixation d'un ratio maximum de 35 élèves par enseignant.

Toutefois la demande d'éducation surpasse l'offre et s'accroît encore. En atteste le fait que les inscriptions brutes dépassent les 100 pour cent, alors que les inscriptions nettes demeurent très faibles (autour de 50 pour cent en 2003), du moins par rapport à certains autres pays du continent. L'accès à l'école reste donc problématique pour beaucoup de petits Angolais, et seulement 22 pour cent d'entre eux entrent à l'école primaire dès l'âge de six ans. Les causes sont multiples. D'abord, puisque le système est décentralisé, l'accès à la scolarité et la qualité de l'enseignement sont variables. Or, en règle générale, les zones rurales souffrent d'un

manque de ressources financières, qui se traduit par des établissements moins nombreux et des enseignants moins bien formés. En revanche, l'expansion du système éducatif est plus rapide sur le littoral, qui comprenait plus de 60 pour cent des élèves du primaire en 2004, contre à peine 39 pour cent dans les campagnes. Ensuite, quoique supérieure, la qualité de l'enseignement dans les villes reste tout de même très médiocre. De plus, le contexte social est crucial pour les résultats scolaires, et les conditions de vie sont souvent pires dans les zones périurbaines qu'en milieu rural, ce qui explique le faible niveau d'instruction enregistré dans certains

quartiers de Luanda. Enfin, bien que la scolarité soit censée être gratuite, les familles doivent généralement payer l'enseignant pour qu'il laisse leur enfant fréquenter l'école, et il est rare que le matériel pédagogique soit fourni gratuitement. Il résulte de tous ces facteurs un taux de réussite extrêmement bas (30.6 pour cent en 2003), un taux de redoublement élevé (26.3 pour cent en 2003) et un taux d'abandon substantiel. Dans son document stratégique de réduction de la pauvreté, l'Angola a toutefois défini des objectifs ambitieux, mais la part du budget allouée à l'éducation reste insuffisante (7.14 pour cent en 2005).